

François Allais, gérant des Chantiers Allais à Dieppe

Date de publication de l'article : 15/07/2002



16 ans d'existence et encore des projets d'avenir

"Construire des bateaux..." Ce rêve, François Allais l'a fait durant des années. Jusqu'en 1984 précisément. C'est à cette date qu'il décide avec son frère Stéphane de se lancer dans l'aventure. A l'époque, les Chantiers Allais, basés à Dieppe, s'occupent de plaisance. Ils sont spécialisés dans la construction de petites unités de 2m30 : les optimists Aujourd'hui, les choses ont bien changé. Forts de 55 collaborateurs, les Chantiers Allais sont spécialisés dans la construction de vedettes rapides pour l'industrie pétrolière off-shore.

Notre première vedette, nous l'avons réalisée en 1987. La prestation a séduit le client qui nous a confié d'autres commandes par la suite. Aujourd'hui, ce type de réalisation représente 95 % de notre chiffre d'affaires nous raconte François Allais en véritable passionné.

Autre facteur déterminant dans l'activité des Chantiers Allais, le rachat de son principal client, et une loi destinée à favoriser le monde nautique.

En 1996, le gouvernement a mis en place un système de mesures fiscales. Celles-ci s'appliquent lors de la construction de navires marchands pour les investisseurs privés. C'est ce que l'on appelé la loi sur le quirats. A la même époque, notre principal client a été repris par la société Bourbon, également propriétaire de la société des Abeilles, spécialisée dans l'assistance aux navires en détresse. Grâce à cette loi, la société Bourbon a décidé de renouveler sa flotte, ce qui pour nous a représenté un apport supplémentaire de commandes précise François Allais.

Même si cette loi est aujourd'hui abrogée, les Chantiers Allais ne chôment pas. Le carnet de commandes 2002 affiche fièrement 15 bateaux. Cependant, le gérant charismatique de l'entreprise dieppoise sait qu'il faut aussi penser à l'avenir et surtout ne pas se reposer sur ses acquis.

Si en France nous disposons d'un savoir-faire reconnu par le monde maritime, il faut aussi admettre que nous sommes incapables de suivre la concurrence de nombreux pays étrangers. A qualité égale, la Malaisie propose des coûts de production à 20 francs de l'heure alors qu'en France nous sommes à 250 francs. Nous sommes en plein dans la globalisation des échanges, et une entreprise qui ne saurait se remettre en question se condamnerait elle-même. Nous devons donc porter l'essentiel de nos efforts sur la partie Bureau d'Etudes, domaine que nous maîtrisons parfaitement, commente François Allais.

L'avenir des Chantiers Allais passera donc par de nécessaires partenariats avec des pays étrangers. Il s'agit là de la seule façon pour cette entreprise familiale de se maintenir sur le marché par des productions à moindre coût. Aspect non négligeable de l'opération, c'est aussi le seul moyen à long terme de préserver les emplois aux Chantiers Allais.

